

Associés

Pascal BLANDIN Romuald COLAS Alexandre DAGNAUD Jean-Pierre EPINAT Maurice GAVAGGIO Jean-Pierre LAZARO Clément TOMASINI

ASSOCIATION AIRE

9 RUE DES GROTTES 01100 ARBENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Lyon 14 Quar du Commerce 69009 LYON Tel. 04 72 85 75 00

Oyonnax 30 Bis Rue Pascal 01100 OYONNAX Tél. 04 74 73 35 80

8, rue Victor Hugo 01100 OYONNAX Tél. 04 74 77 86 24

Saint Etienne 17 B Rue de la Presse 42000 SAINT ETIENNE Tél. 04 77 57 47 48

50 Rue Pottier 78151 LE CHESNAY Tél. 01 39 54 52 30

Luxembourg 66 Route d'Esch L-1470 Luxembourg Tél. 26 09 22 33

Bellegarde 30 Avenue N. Niemen 01204 BELLEGARDE Tel. 04 50 48 52 70

Saint Claude 38 Route de Lyon 39200 SAINT CLAUDE Tél. 03 84 45 82 50 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Cabinet Verdet Tomasini

8 Rue Victor Hugo - Immeuble Le Lauréat - 01100 OYONNAX - Tél. 33 (0)4 74 77 86 24 - Fax. 33 (0)4 74 77 80 40 - www.avvens.com Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre des experts comptables de la région de Lyon - Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon SARI au capital de 480 000 euros - RCS Bourg en Bresse B 431 479 153 000 14 - APE 6920 7 - N° TVA intracommunautaire EB19 431 479 153

ASSOCIATION AIRE

9 RUE DES GROTTES 01100 ARBENT

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association AIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, de la permanence de vos méthodes d'évaluation et des informations fournies à vos adhérents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Oyonnax, le 26 mai 2014

AVVENS VERDET TOMASINI Commissaire aux Comptes

> Clément TOMASINI Associé

BILAN ACTIF

			Exercice N 31/12/2013 12		Exercice N-1 31/12/2012 12
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	8 438	8 438		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	134 645	102 462	32 183	37 155
AC	Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	410		410	410
	TOTAL I	143 493	110 900	32 593	37 565
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison TOTAL II STOCKS ET EN COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	374 618 32 495		374 618 32 495	394 685 32 705
	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	6 824 8 833		6 824 8 833	6 582 3 170
ation	TOTAL III	422 769		422 769	437 141
Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	566 261	110 900	455 362	474 706

En Euros.



⁽¹⁾ Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un au (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12
	Fonds propres		
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	163 534	163 534
FOT	Autres fonds associatifs Fonds associatifs avec droit de reprise : Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droit des propriétaires	163 534	163 534
	TOTAL I Comptes de liaison TOTAL II	163 334	163 334
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison TOTAL II Provisions pour risques Provisions pour charges Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources TOTAL III		
,	Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers	891	10
ES (1	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	233 237	255 382
DETTES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	16 965 40 736	11 638 42 948
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		194
ion	Produits constatés d'avance		1 000
Comptes de Régularisation	TOTAL IV	291 828	311 172
Régul	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	455 362	474 706

(1) Dont à plus d'un au
 Dont à moins d'un au
 (2) Dont concours bancaires contants et soldes créditeurs de banques

291 828 881 311 172

En Euros.



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N /	N-1
	31/12/2013 12	31/12/2012 12	Euros	70
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	3 960	1 183	2 778	234.8
	30030000			3000000
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	88 510	61 875	26 635	43.
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes	363 698	389 464	25 766-	11/1/19/19
Cotisations	28	32	4-	12.
Autres produits	3	8	5-	ഒ.
TOTALI	456 199	452 561	3 638	0.
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
HARGES D EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	138 232	143 148	4 916-	3.
Impôts, taxes et versements assimilés	17 961	15 910	2 051	12.
Salaires et traitements	207 885	196 659	11 227	5.
Charges sociales	82 465	81 132	1 333	1.
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 654	13 563	2 908-	21.
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2	0	2	NE
TOTAL II	457 199	450 411	6 788	1.
- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 000-	2 150	3 151-	146.
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMM	IUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	1			I

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros



COMPTE DE RESULTAT

31/12/2013 12	31/12/2012 1211		
The second secon	37712/2012 12	Euros	%
0	3	3-	92.2
0	3	3-	92.2
0	3	3-	92.2
1 000-	2 153	3 153-	146.
1 000	41	959	NS
1 000	41	959	NS
	2.104	2 104	100.7
	2 194	2 134	100.0
	2 194	2 194-	100.0
1 000	2 153-	3 153	146.4
			-
457 199	452 605	4 594	1.0
457 199	452 605	4 594	1.0
		4	
	0 1 000- 1 000 1 000	0 3 1 000- 2 153 1 000 41 1 000 41 2 194 2 194 1 000 2 153-	0 3 3- 1 000- 2 153 3 153- 1 000 41 969 1 000 41 969 2 194 2 194- 2 194 2 194- 1 000 2 153- 3 153

En Euros.



Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Règles et méthodes comptables

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

3 Notes sur le bilan actif

4 Notes sur le bilan passif

5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition :

455 362 €

Résultat de l'exercice :

0 €

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- · permanence des méthodes comptables ;
- · indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

· Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;

Les principales durées d'amortissements utilisées sont :

Logiciels :

Aménagements et agencements :

Véhicules neufs et occasions :

Matériels de bureau et informatique :

· Mobilier:

12 mois en linéaire

entre 6 et 10 ans en linéaire

entre 12 mois et 4 ans

entre 3 et 5 ans

entre 5 et 10 ans



AIRE - Annexe des comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagement donnés: NEANT

Autres éléments significatifs

Au 1^{er} Janvier 2011 l'association AIRE a été séparée en 3 associations distinctes et a apporté une partie de son actif et de son passif au deux autres associations.

L'association AIRE-SERVICES a ainsi bénéficié d'un apport de 74271 euros et l'association RECYCL'AIRE a bénéficié d'un apport de 4150 euros.

A l'actif du bilan figure un poste « Autres créances » constitué par :

29 605 €

Etat, collectivités, subventions d'exploitations et produits à recevoir

2 890 €

Divers à recevoir

La comptabilité est tenue en créances et dettes.

Le bénévolat est non inventorié.

3 Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice					
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture	
Valeurs brutes					
Immobilisations incorporelles	8 438			8 438	
Immobilisations corporelles	128 963	5 682		134 645	
Immobilisations financières	410			410	
Total	137 811	5 682		143 493	



AIRE - Annexe des comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013

Augmentation	Diminution	A la clôture
		8438
10 654		102 462
10 654		110 900
_		

Etat des créances							
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an				
Actif immobilisé							
Actif circulant & charges d'avance	422 769	422 769					
TOTAL	422 769	422 769					

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan			
Créances rattachées à des participations			
Immobilisations financières			
Clients & comptes rattachés	374 618		
Autres créances	31 126		
Disponibilités			

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association, et qui s'élève à 8 833 €.

Société de Commissariat aux comptes

Immeuble "Le Lauréat"
8 rue Victor Hugo
01100 OYONNAX
Compagnie régionse

AIRE - Annexe des comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013

Notes sur le bilan passif

Provisions						
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture		
Provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Total	-	-	-			

Etat des dettes					
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	
Etablissement de crédit	891	891			
Avances et acomptes clients	233 237	233 237			
Fournisseurs	16 965	16 965			
Dettes fiscales & sociales	40 736	40 736			
Dettes sur immobilisations					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
	291 828	291 828			

Charges à payer incluses dans les postes du bilan		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes établissement de crédit	10	
Emprunts & dettes financières divers		
Fournisseurs	4 893	
Dettes fiscales & sociales	23 296	
Autres dettes		

Produits constatés d'avance

Néant.

Société de Commissariat aux comptes Immeuble "Le Lauréat" B 10. 01100 OTC. Go da Compagnia ted